



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Publication de faillite/appeal aux créanciers

**Date de publication:** SHAB, KABVS - 07.12.2018

**Numéro de publication:** KK02-0000001966

**Canton:** VS

**Entité de publication:**

Offices des poursuites et faillites du district de Monthey, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey 2

## Publication de faillite/appeal aux créanciers B&C COMMUNICATION SARL

**Débiteurs:**

B&C COMMUNICATION SARL

CHE-163.131.476

Fontaines 4

1870 Monthey

**Type de procédure de faillite :** sommaire

**Date de l'ouverture de la faillite :** 03.10.2018

**Remarques juridiques:**

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

**Délai :** 30 jours

**Fin du délai:** 08.01.2019

**Point de contact:**

Offices des poursuites et faillites du district de Monthey Avenue du Crochetan 2, Case postale: 1216, 1870 Monthey 2 D. Gillabert, Préposé

**Remarques:**

Faillite sommaire, art. 231 LP, selon décision du 26 novembre 2018.